

Consultation électronique de
l'Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
du 17 mars 2021

Extrait des délibérations

**Délibération relative aux tarifs publics 2021
appliqués au sein des services de la CCI Beaujolais**

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes demande à l'Assemblée Générale de valider les tarifs publics pour l'année 2021 ci-annexés qui seront appliqués au sein des services de la CCI Beaujolais, à savoir :

- Les tarifs du Pôle Appui aux Entreprises
- Les tarifs l'aérodrome
- Les tarifs du Port
- Le prix des locations de salle

et de donner tout pouvoir au Président Philippe GUERAND au nom et pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'effet ci-dessus, pour passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

M. LE PRESIDENT : Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum : 59
Votants : 97

Voix pour : 95
Voix contre : 0
Abstentions : 2

Extrait certifié conforme
le 24 mars 2021



Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
Philippe GUERAND